

PROGRAMME : la "Présentation"

La problématique de la présentation est à traiter en considérant à la fois les opérations techniques et intellectuelles d'élaboration des œuvres et les modalités de leur réalisation et de leur mise en situation ou de leur mise en scène. Elle permet d'ouvrir la réflexion et d'acquérir des connaissances sur :

- l'aspect matériel de la présentation : le support, la nature, les matériaux et le format des œuvres ;
- tradition, rupture et renouvellements de la présentation : la tradition du cadre et du socle, ses ruptures et renouvellements contemporains ;
- les espaces de présentation de l'œuvre : l'inscription des œuvres dans un espace architectural ou naturel (privé ou public, institutionnel ou non ; pratiques de l'in situ) ;
- le statut de l'œuvre et présentation : le statut de la production ou de l'œuvre, sa reconnaissance artistique et ses éventuelles mises en question (« ready-made » ou création élaborée, caractère pérenne ou éphémère, unité ou éclatement des supports, etc.).

Questions limitatives du Baccalauréat de 2017/2018 :

1-Paolo Caliari, dit VERONESE, fresques de la villa Barbaro à Maser (1560-1561).

Au-delà d'un dialogue entre la peinture et l'architecture, les fresques de la villa Barbaro témoignent de l'ambition de Véronèse d'instaurer une relation entre l'observateur et l'œuvre. Les séquences architecturales (vestibules, escaliers, galeries, passages en enfilade, espaces de réception et de vie, etc.) et le programme iconographique (thèmes mythologiques et religieux riches d'évocations narratives et bucoliques) organisent un vaste espace scénique. Le spectateur est stimulé pour être un observateur mais il est aussi observé par les protagonistes des représentations. Insertion de l'image dans l'architecture, jeux sur les points de vue et les proportions, surgissements de personnages et ouvertures sur des espaces fictifs, déplacements, expérience temporelle des dispositifs narratifs, sont autant de modalités qui visent à englober le spectateur dans l'œuvre.

Questions posées : Le rapport de l'œuvre à l'espace, au lieu et au spectateur - Peinture murale et trompe-l'œil - Perspective et point de vue - Réalité et fiction.

2-Sophie Taeuber - Arp (1889/1943)

En appui sur trois œuvres significatives de Sophie Taeuber-Arp, le professeur soutiendra l'investigation de l'entrée de programme portant sur « la tradition, rupture et renouvellements de la présentation : la tradition du cadre et du socle, ses ruptures et renouvellements contemporains » (extrait du programme fixé par l'arrêté du 21 juillet 2010, B.O.E.N. spécial n° 9 du 30 septembre 2010). Artiste particulièrement inventive, Sophie Taeuber-Arp est pleinement inscrite dans les avant-gardes du début de XXe siècle. Elle devait pourtant rester longtemps dans l'ombre des grandes figures masculines de la modernité en arts plastiques. Membre de Dada, pratiquant l'art concret bien avant que les principes en soient énoncés par Théo Van Doesburg, elle s'est rapidement associée à des groupes d'artistes de tendance abstraite : Cercle et Carré, Abstraction-Création ou Allianz. Son œuvre très diverse s'exerce dans de nombreux domaines entre lesquels elle entretient de nombreux liens, les nourrissant réciproquement de leurs langages, de leurs esthétiques, de leurs avancées : peinture, sculpture, danse, architecture, architecture d'intérieur, arts décoratifs... Elle devait également fonder et éditer la revue *Plastique/PLASTIC*.

- Sophie Taeuber-Arp (1889-1943), Tapisserie Dada, Composition à triangles, rectangles et parties d'anneaux, 1916, tapisserie au petit point, laine, 41 x 41 cm. Musée national d'art moderne, Centre Georges-Pompidou, Paris. Legs Mme Ruth Tillard-Arp, 2007;

- Sophie Taeuber-Arp (1889-1943), Jean ou Hans Arp (1886-1966), Théo van Doesburg (1883-1931), L'Aubette, 1926-1928, aménagement et décors d'un complexe de loisirs (café, restaurant, brasserie, salon de thé, ciné-bal, caveau-dancing, salle des fêtes...) sur quatre niveaux (caveau, rez-de-chaussée, entresol et étage), Strasbourg. Premier étage restitué de 1985 à 2006. Classée au titre des Monuments historiques;

- Sophie Taeuber-Arp (1889-1943), Relief rectangulaire, rectangles découpés, rectangles appliqués et cylindres surgissants, 1936, relief en bois peint, 50 x 68.5 cm, signé et daté sur le dos: SH Taeuber-Arp 1936. Kunstmuseum, Basel. Don de Marguerite Arp-Hagenbach, 1968.

3-Bill VIOLA (américain, né en 1951). En appui sur des œuvres de Bill Viola, le professeur soutiendra l'investigation de l'entrée de programme portant sur le statut de l'œuvre et présentation.

Mondialement reconnu, Bill Viola est aujourd'hui un des artistes majeurs de l'image électronique. Né en 1951, il a grandi à l'ère des premiers développements de l'art vidéo. Dès ses études et ses premiers travaux d'artiste, il privilégiait ce nouveau médium pour en explorer les multiples possibilités artistiques : captations de performances, mises en espace des images et des moniteurs vidéo, exploitation du potentiel plastique, sémantique, symbolique des projections sur de grandes surfaces, etc. Au moyen d'installations intimistes ou monumentales, ses créations interrogent le rapport au temps de l'œuvre et au réalisme des sensations, des émotions et des expériences. Sculptant le temps, bouleversant les perceptions, immergeant le spectateur, Bill Viola propose une relation différente aux images animées. Il en pousse notamment les conventions narratives pour rejoindre parfois l'idée de « tableaux animés ». Il associe le visuel, le sonore et l'espace. Il tire parti des appareils et des technologies (caméras, optiques scientifiques, systèmes numériques, etc.), des formats et des qualités des écrans (miroirs, moniteurs multiples, rétroprojecteurs, etc.). Il joue de divers effets (ralentissements, grossissements, pétrifications, etc.). Nombre de ses créations ouvrent des dialogues entre la modernité du médium digital et un univers d'images s'inscrivant dans l'histoire de l'art.

PROGRAMME DE TERMINALE // OPTION FACULTATIVE • suite...

3-Bill VIOLA suite...

Le professeur pourra sélectionner des œuvres parmi celles indiquées ci-après, à titre de repères, sans pour autant devoir s'y limiter :

- des bandes vidéo aux écrans plasma : The Reflecting Pool , 1977-79 ; Chott El-Djerid, 1979 ; Reverse Television - Portraits of Viewers, 1983-1984 ; Deserts, 1994 ; Walking on the Edge et The Encounter , 2012 ; The Dreamers, 2013 ;
- sculptures vidéo et installations : Heaven and Earth , 1992 ; The Sleepers, 1992 ; The Veiling, 1995 ; The Crossing , 1996 ; Going Forth By Day, 2002 ; The Tristan Project (Fire Woman et Tristan's Ascension), 2005 ;
- références aux grands maîtres : The Sleep of Reason , 1988 ; The Greeting, 1995 ; The Quintet of the Astonished , 2000.

NATURE et DÉROULEMENT de l'ÉPREUVE

d'après le bulletin officiel n°14 du 5 avril 2012 :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59483

ÉPREUVE ORALE

- Durée : 30 minutes sans temps de préparation. : 1ère partie de 20 minutes maximum, 2ème partie le temps restant. L'épreuve se déroule sous la forme d'un entretien en deux temps s'appuyant sur un dossier de travaux réalisés par le candidat, puis sur sa culture artistique acquise dans le domaine des arts plastiques.

• L'entretien de la première partie s'appuie sur le dossier de travaux réalisés et sélectionnés par le candidat (voir ci-dessous). Il permet au candidat de témoigner de ses projets et de ses démarches. Sont évalués : le dossier lui-même (sur 12 points), l'oral (sur 4 points)

• La seconde partie de l'entretien porte les connaissances et la culture artistique du candidat. Il prend appui sur des documents apportés par le jury, en lien avec le programme de terminale (la présentation et les trois œuvres des questions limitatives). Cette seconde partie est évaluée sur 4 points.

En présentant cette option, il s'agit de faire état d'une production plastique personnelle authentique, montrant des techniques différentes, mais présentées selon des normes communes autour de connaissances cernées par un programme.

FORMAT et PRÉSENTATION du DOSSIER de TRAVAUX (noté sur 12 points)

Nombre : 3 travaux minimum, 6 au maximum

Présenté dans un carton à dessin n'excédant pas le format raisin (50 x 65 cm) et 5 cm d'épaisseur maximum, le dossier est accompagné de la liste des travaux et d'une fiche pédagogique, établie et visée par le professeur, signée par le chef d'établissement.

Conformité des travaux: Chacun porte au dos, le nom du candidat, le rappel « option facultative » le cachet de l'établissement authentifié par la signature du responsable de la préparation.

Répartition des travaux : Le dossier comprend des productions plastiques réalisées au cours de l'année de Terminale en relation directe avec les questions du programme de l'option facultative.

Au moins deux de ces travaux sont obligatoirement bidimensionnels et sur support physique. Le candidat a recours à la photographie ou à la vidéo pour rendre compte des travaux qui ont été réalisés dans l'espace (volumes, installations, événements). Les productions spécifiquement informatiques sont également incluses dans ce même dossier numérique. Le visionnement n'excède pas cinq minutes. Le candidat est responsable du bon fonctionnement du matériel informatique requis. Des restitutions papier sont prévues et seront présentées en cas d'une éventuelle panne technique du dispositif numérique.

Au total, le dossier comporte trois à six planches. Dans un souci de clarté, les feuilles numérotées et signées correspondront aux numéros de la liste des travaux. Des photographies peuvent très bien rendre compte des hauts reliefs et panneaux multiples. Ce respect de format indispensable au bon déroulement et à l'équité, permet de mieux gérer le transport des cartons, le passage des épreuves et le stockage des dossiers dans les centres pour les jurys. L'authentification par signatures et cachet de l'établissement est un point important et un moment incontournable permettant d'évacuer toute fraude.